



TÉLÉTRAVAIL – SUSPENSION PAR LA VILLE DU RETOUR AU TRAVAIL EN MODE HYBRIDE

La présente communication fait suite au Profil Express du 17 décembre dernier et permet d'actualiser les informations, commentaires et opinions déjà transmis par le SPPMM.

Récemment, la Ville mettait à jour son document relatif au modèle hybride d'organisation du travail et précisait que :

« La mise en place du modèle hybride, qui était planifiée pour le 17 janvier, est reportée à une date ultérieure. Toutefois, le processus d'adhésion au modèle hybride reste accessible en prévision d'un éventuel retour au bureau »

M. Gilbert Grenier, Conseiller principal en relations de travail, nous informait ce matin qu'il faut comprendre de cette mise à jour que la date butoir initiale pour compléter le formulaire d'adhésion au modèle hybride est également repoussée à une date indéterminée. Dans l'intervalle, tous les professionnels peuvent toutefois le compléter en prévision de la prochaine date d'implantation.

Nous réitérons l'ensemble des commentaires et mises en garde émis dans notre Profil Express du 17 décembre dernier.

Bien que le syndicat ne soit pas en accord avec le contenu et la signature du formulaire d'adhésion, nous comprenons que les professionnels, qui voudront préserver leurs droits relativement à leur adhésion au modèle hybride, devront éventuellement le compléter, au plus tard à une date qui sera à nouveau déterminée par la Ville, au moment où le retour au travail sera annoncé par les instances gouvernementales. **Vous n'avez donc aucune obligation à compléter le formulaire d'adhésion maintenant.**

Notre plainte au Tribunal administratif du travail (TAT) sera entendue le 31 janvier prochain. Celle-ci stipule et requiert, entre autres, que l'encadrement administratif sur le

modèle hybride d'organisation du travail et son formulaire d'adhésion soient annulés et que soit ordonné à la Ville de négocier avec le SPPMM les modalités d'application du modèle hybride.

Nous vous tiendrons informés des développements de notre plainte au TAT et de tout autre élément dans ce dossier qui pourrait faire en sorte de modifier nos recommandations.

Votre exécutif syndical

Anne Dorais, présidente

Pascal Gagné, vice-président administration et finances

Caroline Gamache, vice-présidente services aux membres

Alain Ruel, vice-président services aux membres

Louis Rachiele, vice-président services aux membres par interim

12 janvier 2022